



Congrès du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux - Agen, du 14 au 16 février 2024

Texte Action

D'abord le congrès de la section académique du SNES de Bordeaux souhaite dire sa profonde indignation face à la situation faite au peuple palestinien. Le gouvernement israélien et son armée, en réponse aux actes de terreur du 7 octobre, se livrent depuis plus de quatre mois, en toute impunité, à des massacres, destructions d'habitations et infrastructures, et forcent à des déplacements massifs de populations. Nous exigeons la cessation immédiate des attaques, le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza et l'envoi en toute urgence d'une aide humanitaire à la hauteur de la crise. Nous demandons qu'il soit tout fait diplomatiquement pour que l'état d'Israël respecte les résolutions de l'ONU et les droits humains des populations palestiniennes. Certains politiques et certains médias font débiter la guerre au 7 octobre alors que c'est le résultat d'une politique colonialiste de peuplement, une volonté de contrôle le plus vite possible de la totalité de la Palestine historique. Le SNES continuera, au sein du CNPJDPI, à prendre part aux manifestations qu'il appelle à amplifier, pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Un discours martial, la volonté d'embrigadement de la jeunesse, le nationalisme, s'accroissent en France. Ils accompagnent les dénis de démocratie que constituent les innombrables 49-3 à l'Assemblée Nationale ou encore l'instrumentalisation comme censeur du Conseil Constitutionnel au sujet de la loi asile -immigration. La manœuvre politicienne dangereuse menée par Emmanuel Macron a permis l'inscription assumée dans l'opinion des idées de l'extrême droite tout en offrant au gouvernement le subterfuge pour sembler s'en dédouaner. Personne n'est dupe et la suppression de l'automatisme du droit du sol à Mayotte en est la preuve. Le pouvoir français est de plus en plus autoritaire, réactionnaire et xénophobe. Le risque de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 est bien réel. Le SNES appelle à poursuivre la participation aux manifestations contre la loi asile -immigration.

La pauvreté se développe et les droits sociaux s'étiolent : contre-réforme des retraites, inflation, loi à venir sur l'assurance chômage. La sécurité sociale est de plus en plus menacée. La crise agricole récente est la manifestation du malaise réel du monde agricole mais les réponses apportées nient l'urgence climatique et environnementale et ne proposent aucune solution durable, aucun plan de long terme pour résoudre à la fois les difficultés des agriculteurs, la surexploitation des ressources en eau, des terres, le besoin d'une alimentation de qualité.

Le gouvernement exerce sans complexe un pouvoir néolibéral autoritaire, dans toutes les sphères, avec une accélération des attaques contre les conquits sociaux et le mépris des revendications syndicales, particulièrement dans l'éducation.

Après Parcoursup, la réforme du baccalauréat et du lycée général et technologique, ce sont celles du lycée et du baccalauréat professionnels et du collège. Toutes ces réformes vont dans le même sens : mettre en place des mécanismes de sélection, permettre le système de reproduction des élites et assigner chacun·e à son milieu social. Elles bafouent le toutes et tous capables, porté haut et fort par le SNES, constituant un retour en arrière après des années d'effort de démocratisation scolaire. Les groupes de niveau sont une remise en cause profonde du collège unique. Ces choix idéologiques sont aussi le paravent d'un choix libéral clair : des économies de moyens sur le dos de l'école publique et l'encouragement du développement des formations privées à tous les niveaux. La gestion

technocratique et volontariste des flux d'orientation, par la limitation des effectifs et des cartes de formation trop souvent déconnectées des besoins réels, conduisent à un assèchement à moyen terme de la voie technologique qui constitue pourtant la voie de revalorisation sociale par excellence. Les projets du gouvernement pour la jeunesse, SNU, uniforme, reposent sur une vision erronée de ce que c'est que faire société et sur une vision passéiste et fantasmée de l'autorité et de l'ordre. En l'absence d'une réelle politique de la ville, de personnels en nombre suffisant dans les établissements, d'équipes pluriprofessionnelles complètes pour répondre aux besoins, ces projets sont particulièrement cyniques.

L'ensemble des personnels de l'Education Nationale est méprisé. Les traitements indiciaires de toutes et tous doivent être revalorisés d'urgence. Le statut est particulièrement attaqué, avec les perspective d'une « réforme historique » de la fonction publique valorisant le mérite. La nouvelle classe exceptionnelle, aux critères d'éligibilité opaques, est à cette image. Elle doit être le débouché de carrière de toutes et tous les titulaires.

Le projet de réforme du concours fait courir le risque d'une déqualification et de la perte du statut de cadre A, concepteur et conceptrice du métier, dans le droit fil des mesures choc des savoirs qui, avec des manuels labellisés, l'introduction dans les pratiques de l'intelligence artificielle et la multiplication des évaluations standardisées, conduiront les professeur.es à n'être plus que des exécutant.es.

Les non-titulaires sont de plus en plus précarisé.es, notamment par les nouveaux contrats CZR, qui se multiplient dans notre académie et croîtraient encore, s'il fallait couvrir les besoins de professeur.es de Lettres et de Mathématiques nécessaires à l'organisation des groupes de niveau.

L'acte 2 de l'école inclusive témoigne du mépris envers les élèves porteurs et porteuses de handicap dont les besoins seront de moins en moins couverts et l'accompagnement moins qualifié. Il témoigne également du mépris envers les AESH et les AED dont il nie la spécificité des missions. Une telle réforme désorganiserait les vies scolaires et répondrait moins encore aux besoins de l'école inclusive. Pour toutes et tous, les conditions de travail se dégradent, le temps de travail s'accroît : âge de départ à la retraite retardé, pacte, missions qui s'accumulent. La formation en dehors du temps de service constitue une remise en cause grave et inédite du droit à la formation continue des salarié.es. L'individualisation des carrières et des rémunérations devient la norme, dans une logique concurrentielle qui n'a pas sa place dans la fonction publique.

Alors que nous attendons un « choc des salaires » toujours promis et repoussé, le ministre de la fonction publique nous annonce à nouveau le spectre de la rémunération au mérite.

Les propos indignes de notre éphémère ministre de tutelle ont fait émerger la conscience partagée du mépris de classe, de la ségrégation à l'oeuvre dans l'éducation et du besoin urgent de revendiquer l'importance de l'école laïque, gratuite, publique et obligatoire, pour l'avenir de l'ensemble des élèves. Les moyens publics doivent aller à l'école publique pour diminuer les effectifs dans les classes afin d'améliorer les conditions de travail, d'apprentissage et d'inclusion, pour augmenter les traitements indiciaire. Ce sont les conditions nécessaires pour redonner de l'attractivité aux métiers. Des moyens doivent aussi permettre un véritable plan de rénovation énergétique, à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux et pour la santé des personnels.

L'ensemble de ces revendications et de ces motifs de colère ont conduit à une mobilisation importante le 1^{er} février. Sur cette base et face à la colère de l'école c'est toute la sphère éducative qui a commencé à s'organiser pour une action de long terme. Des actions associant syndicats enseignants et fédérations de parents doivent se poursuivre et s'amplifier. Le SNES, avec la FSU, doit être à l'offensive dans les toutes prochaines semaines, dans le cadre intersyndical le plus large possible, pour faire entendre la voix des professions qu'il représente à la nouvelle Ministre, chargée de mettre en oeuvre la feuille de route laissée par Gabriel Attal. L'opinion publique a pris conscience de la crise

profonde de l'école et du malaise croissant des personnels, grâce à nos mobilisations et à un relais médiatique accentué.

Nous sommes à un point de bascule dans la défense de nos métiers, de nos droits et du projet d'école publique que nous portons.

Il faut donc maintenir la pression et poursuivre l'action, dans la suite du 1^{er} février et du rebond du 6.

L'ensemble des revendications reste d'actualité :

- une revalorisation salariale immédiate de 10% sans contreparties, la reconstruction des grilles de rémunérations, la Classe Exceptionnelle comme débouché de carrière pour toutes et tous ;
- une amélioration des conditions de travail grâce à une diminution généralisée des effectifs par classe et un allègement de la charge et du temps de travail ;
- la volonté de défendre nos métiers, notre expertise professionnelle, notre liberté pédagogique, et nos qualifications ;
- l'abandon des mesures « Choc des savoirs » et du tri social des élèves qu'il suppose ; l'abrogation de la réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée
- Un « choc des moyens » pour l'école laïque, gratuite, publique et obligatoire

Le congrès académique de Bordeaux s'adresse à l'ensemble des syndiqué·es de l'académie. Une poursuite de l'action au mois de mars est nécessaire pour accentuer le rapport de force que le SNES a su installer.

Le SNES appelle les collègues actives, actifs et retraité·es, toutes et tous solidaires, à se mobiliser lors des dates d'ores et déjà prévues

- dès le 8 mars, journée de grève intersyndicale pour la défense des droits des femmes, afin de mettre en avant les revendications pour l'égalité professionnelle
- le 19 mars, pour la mobilisation intersyndicale fonction publique, afin de défendre les carrières, les statuts, la revalorisation des traitements et des pensions
- le 26 mars, à l'appel du Groupe des 9, sur la défense du pouvoir d'achat des pensions, les questions de santé et pour une véritable loi sur la perte d'autonomie.

La section académique du SNES de Bordeaux appelle à construire un mouvement d'importance et dans la durée, à la hauteur des enjeux et des attentes.

Le SNES s'engage en lien avec la FSU :

- ✓ à établir un calendrier d'action dans les intersyndicales éducation et fonction publique
- ✓ dans ce cadre, à impulser des mobilisations dès les prochaines semaines
- ✓ à faire vivre, en s'appuyant sur sa base syndicale, les revendications dans les établissements par des heures mensuelles d'information syndicale, des AG, par des adresses aux parents, aux élus afin de préparer la réussite de l'action et de gagner.

Enfin le SNES défend la nécessité de construire, dans le cadre fédéral et intersyndical, un rapport de force de haut niveau, ce qui passe en premier lieu par une grève déclinée sur plusieurs jours, articulée autour du 19 mars en mettant en débat la reconduction et la possibilité d'une grève longue.

Texte adopté à l'unanimité des présents